

Comité de quartier 2 – Rive droite / Les Banettes / Champ de la Cour / Chapays
Séance du mercredi 24 octobre 2018
Compte rendu

Nb d'habitants inscrits à ce jour : 35

Nb de personnes présentes : 15

Présents pour la Ville : Jean-Louis SOUBEYROUX - Adjoint chargé de la vie des quartiers, Alain THEVENON - Directeur Général des Services, Carole VILLAND - Assistante

Habitants présents : Jean-Pierre BIONDI, Odile BONNAZ, Marie-Claire BOUVIER-PATRON, Pierre BROSSE, Suzanne CONY, Paul DUFOUR, Joëlle FAGOT, Françoise GONTHIER, Christophe MAGNIN, Françoise et Donato PACCHIOLI, Joseph RABATEL, Arlette RAGAZZONI, Bernard RAMBICUR, Viorica VISAN

Excusés :

1. COMPTE-RENDU DU 27 JUIN 2018 :

Pas de remarques

2. INFORMATIONS PROJETS EN COURS

Réunions Publiques (salle du conseil municipal)

- mardi 9 octobre – 18h30 – Lancement travaux Stalingrad
- lundi 15 octobre – 17h30 – Rencontre avec les parents d'élève, programme construction école Debelle
- mardi 16 octobre – 18h 00 – Plan Local de Déplacement (PLD)
- mercredi 17 octobre – 20h30 – Aménagement bourg 1ère phase (démolition)

Pôle d'Echanges Multimodal

- Le parking de l'Arcade va prochainement être terminé, manque quelques plantations, de l'éclairage. Les caméras vont prochainement être mises en place.
- Reste à profiler la voirie départementale (partie basse)
Voie nouvelle bientôt terminée, la rue sera en service dans le sens montant.
- Les travaux se poursuivront sur le bas de la gare.

Rue du Boutet quelques travaux restent à finir (trous, poteaux lumière)

Rue de Stalingrad : aménagement pour la sécurité (chicanes, 30 km/h), îlot de ralentissement par des rétrécissement. Liaison piétonne entre la mairie et la rue Stravinski par l'établissement des Portes de Chartreuse, avec une sortie rue de Nardan. Le CQ s'interroge sur un sens interdit dans le sens montant ? Demander un avis unanime.

Le désamiantage de l'annexe se fera dès le lundi 26 octobre.

3. SUJETS ÉVOQUÉS

Dossier AREA : L'Aréa ne peut intervenir que si il y a un Point Noir du Bruit (PNB). A ce jour il n'y a pas de PNB. M. et Mme Pacchioli demandent qu'une nouvelle mesure du bruit soit effectuée. Celle-ci se fait tous les 5 ans, mais aucune mesure du bruit n'ayant été faite depuis 6 ans, il est donc possible de la demander. Cette demande doit être faite auprès de l'AREA.

► **Réponse** : un courrier sera envoyé pour demander qu'une nouvelle mesure du bruit soit réalisée. Les copies des courriers (demande et réponse) seront transmises au CQ.

Comité de quartier 2 – Rive droite / Les Banettes / Champ de la Cour / Chapays
Séance du mercredi 24 octobre 2018
Compte rendu

Bret Drevon : M. et Mme Pacchioli informent le CQ qu'il y a eu un feu cet été sur le site. Ont-ils le droit de faire des feux ? ► **Réponse** : M. Thévenon répond qu'il est interdit de faire des feux et informe qu'un nouveau site est en construction sur Centr'Alp, derrière les silos. La Direction Départementale des Territoires et la Direction Régionale de l'ENvironnement (DIREN) vérifiera le nettoyage dès leur départ.

Une fois installés sur Centr'Alp, il sera du ressort du Pays Voironnais de contrôler, vérifier le nouveau site.

A la place de Motoculture Service va s'installer le laboratoire d'analyses médicales Noviale et un cabinet de radiologie (celui de Moirans). Il a été demandé au promoteur le prolongement de la contre allée à la sortie de leur parking/ Le passage piétons pourra aussi être sécurisé.

Zone Fontanieu

Plainte des riverains et cyclistes qui empruntent cette zone : malgré l'interdiction des camions, certains circulent et la limitation de la vitesse n'est pas respectée. ► **Réponse** : Le projet est de mettre des feux pour les bus, transports d'ordures ménagères et engins agricoles (seuls véhicules autorisés), ainsi qu'un alternat piétons, cycles. Par rapport au bas du pont avec la zone de stockage l'objectif est de faire l'entrée principale de l'autre côté de la zone industrielle. Les travaux doivent être fait par le Pays Voironnais.

Remarque également sur le feu qui se déclenche trop vite, seulement 3 voitures peuvent passer.

Chapays : malgré une entrée sur la départementale dangereuse il n'y aura jamais de feu sur le bas de l'avenue Chapays, la départementale dessert la station service à ce niveau là.

Des caméras vont être installées au bas de l'avenue Chapays et orientées vers les feux, les contraventions seront faites par caméra.

3 opérations sont en cours avenue Chapays

- Bouygues

- Pluralis => 2 opérations (une de 10 logements, et l'autre de 15 logements)

Le CQ trouve que Bouygues avance beaucoup trop sur le trottoir. ► **Réponse** : ils sont dans le respect de la limite.

Les véhicules roulent bien trop vite sur cette avenue, deux camions ont été vus en train de doubler le car qui était à l'arrêt. Il devient urgent de sécuriser cette partie. Faire également attention au stockage de voitures derrière le bus.

Avenue des Tilleuls : Monsieur Biondi est mécontent de ne pas avoir été prévenu des travaux. Pourquoi des travaux alors qu'il manque de places de parking ? Aucune explication, aucun panneau. ► **Réponse** : M. Thévenon explique que ces travaux concernent le raccordement optique pour la fibre. Ces travaux ne pouvaient être faits que sur un terrain communal. La

Comité de quartier 2 – Rive droite / Les Banettes / Champ de la Cour / Chapays
Séance du mercredi 24 octobre 2018
Compte rendu

commune a été informé en juillet par Isère Fibre qu'il leur fallait un terrain rapidement. Tout s'est fait dans des délais très courts, raison pour laquelle le panneau a été posé le jour même des travaux.

Voreppe Emoi : les personnes présentes sont déçues, sur tous les encarts aucunes lignes sur ce qui est évoqué, le travail, les réflexions du CQ. Rien n'est mentionné dans la rubrique qui leur est destinée. Seul des articles de la mairie faisant état des travaux sur le quartier. Ils souhaitent que des articles soient fait sur les échanges, les demandes, les réflexions, et les solutions parfois trouvées. Les soucis des riverains ne sont pas évoqués.

Parcs : Rappel qu'il n'y a qu'un seul règlement pour tous les parcs de la commune. Aucune faveur n'est accordée. J.L. Soubeyroux conseille aux personnes présentes de contacter la Police municipale si une personne est avec son chien dans un parc, il sera verbalisé.

Chemin des Balmes : Il y a un « cédez le passage », celui-ci est trop dangereux. Le CQ demande un STOP, et de plus il est gêné par la végétation. ► **Réponse** : le STOP sera mis en place et les services vont écrire au propriétaire afin qu'il fasse le nécessaire.

Angle Chemin des Balmes/Tençon : des véhicules lorsqu'ils se garent touchent la borne à incendie. Si une intervention des pompiers est nécessaire, que se passera-t-il . ► **Réponse** : les services vont aller vérifier et mettrons des barres tout autour de la borne à incendie pour la protéger.

Chaufferie : M. Brosse s'inquiète de l'avenir des lattes posées sur la chaufferie : celles-ci ne sont pas protégées et craint pour la vue de ces matériaux quand ils vont vieillir.

Rue du Port : demande que des comptages soient faits.

M. Magnin souhaite que la rue soient fermée. La question est posée au comité de quartier et il lui est expliqué qu'il y aura alors une déviation. Seulement 3 personnes sont favorables sur 14. ► **Réponse** : Ce scénario aura pour but de réduire la vitesse, et dissuader les automobilistes de l'emprunter car cette rue n'est pas une route de transit.

Route Départementale (entre Roize et crue de Moirans) : il n'y aura pas de piste cyclable, le département s'y oppose, il y a trop de véhicules.

La Police municipale a fait de la prévention jusqu'à maintenant. Les gendarmes et la Police municipale vont verbaliser.

Tous les participants regrettent l'incivilité des personnes qui laissent souvent des détritrus (mégots, bouteilles, crottes de chien). Vélos, mobylettes, motos qui traversent la Roize, les

Comité de quartier 2 – Rive droite / Les Banettes / Champ de la Cour / Chapays
Séance du mercredi 24 octobre 2018
Compte rendu

promenades deviennent de plus en plus dangereuses par ces personnes qui ne font aucunement attention aux piétons.

Rond-point de la Bascule (face au MacDo) : plainte que celui-ci ne soit pas propre et mal fréquenté. ► **Réponse** : Cet endroit est la propriété du Département, le nettoyage est pourtant fait, mais impossible de gérer l'irrespect des individus.

Satisfaction de la tonte du giratoire au niveau de la crue de Moirans qui est bien plus propre aujourd'hui. ► **Réponse** : la tonte est faite 2 fois par an.

4. RECUEIL DES FICHES NAVETTES
0 fiche navette

Prochaine réunion
Mercredi 23 janvier 2019
20h00
Mairie - Salle des Commissions